



HAL
open science

Arabe(s) et berbère en contact : le cas mauritanien

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Arabe(s) et berbère en contact : le cas mauritanien. "International conference Berber in Contact", Jan 2008, Milan, Italie. pp.113-138. halshs-00564001

HAL Id: halshs-00564001

<https://shs.hal.science/halshs-00564001>

Submitted on 7 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ARABE(S) ET BERBERE EN CONTACT : LE CAS MAURITANIEN

Catherine Taine-Cheikh
CNRS - Lacito

Actuellement le zénaga n'est plus parlé en Mauritanie que par un petit nombre de locuteurs adultes bilingues (quelques milliers au maximum). L'aire dialectale berbère n'a cessé de se rétracter pendant des siècles et elle ne concerne plus, depuis longtemps, que quelques tribus maraboutiques localisées, pour l'essentiel, dans l'extrême sud-ouest du pays — bien loin donc de toutes les autres zones berbérophones.

L'abandon du zénaga semble s'être réalisé très graduellement, sur plus de six cents ans, après l'arrivée d'une fraction des *Bāni Maṣqil* dans le Sud marocain, aux XIII^e-XIV^e siècles. Selon l'historiographie traditionnelle, les *Bāni Ḥassān* seraient en effet à l'origine de l'arabisation du Sahara occidental (d'où l'appellation ḥassāniyya donnée au dialecte arabe mauritanien). Pour autant, les premiers contacts du zénaga avec l'arabe ne datent pas du milieu du second millénaire car, dès les débuts de l'islamisation (pensons au mouvement almoravide, né dans les confins sahariens au XI^e s.), quelques prémices de l'arabisation culturelle étaient déjà en place.

Pour étudier les effets du contact entre l'arabe et le berbère, je tiendrai donc compte, non seulement des spécificités du zénaga et du ḥassāniyya (liées — au moins en partie — à la localisation périphérique de la Mauritanie), mais encore de l'existence de la diglossie arabe (d'autant que les études en arabe littéraire étaient souvent très poussées dans les tribus maraboutiques, qu'elles soient hassanophones ou zénagophones).

1. Les emprunts

Arabe(s) et berbère ayant coexisté sur le même territoire durant des siècles, on ne s'étonnera pas de relever un certain nombre d'emprunts lexicaux. Il s'agit là d'un phénomène très fréquent — et largement prévisible —, aussi n'en donnerai-je ici qu'un bref aperçu.

1.1. Les emprunts du berbère à l'arabe

Parmi les emprunts faits par le zénaga à l'arabe, il est possible, dans un certain nombre de cas, de préciser de quelle variété d'arabe il s'agit.

Les emprunts à l'arabe classique sont sans doute moins nombreux, mais ils sont parfois très anciens, comme l'attestent les deux emprunts très répandus : *yaẓum*¹ “jeûner” — pan-berbère — et *taʔzalliʔ* “prière” (mais *yaššällä* “prier” avec *š*). Leur forme particulière (avec sonorisation de la sifflante : *š* > *z*) semble en effet caractéristique du premier vocabulaire musulman constitué au VIII^e s., à l'époque où le courant ibadite était puissant (cf. Van Den Boogert & Kossmann 1997).

Voici les emprunts à la langue littéraire les plus usuels : *yävɛɛur* “rompre le jeûne” (cl. *f-t-r*) ; *älimām* “imam” et *yäyuʔmä / yäluʔmä* “suivre l'imam” (cl. *ʔ-m-m*) ; *yaɖmāh* “croire” et *aɖmä* “espoir ; signe” (cl. *ʔ-ɖ-n*) ; *yugri* “étudier” (cl. *q-r-ʔ*) ; *yufraɖ* “être obligé” et *afraɖ / äʔfaraɖ* “obligation” (cl. *f-r-ɖ*) ; *äläɖän* “appel à la prière” et *yäɖɖänäh* “appeler à la prière” (cl. *ʔ-ɖ-n*) ; *yäʔmən* “croire (en)” (cl. *ʔ-m-n*) ; *äʔfaga* “maître” (cl. *f-q-h*) ; *yaɖʔuf* “devenir faible” (cl. *ɖ-ʔ-f*) ; *yädāmäh* “continuer” et *äddāwām* “continuation ; permanence” (cl. *d-w-m*) ; *yaʔm(m)aɖ* “faire exprès (qqc)” (cl. *ʔ-m-d-*) ; *yahaɖar* “être présent” (cl. *h-ɖ-r-*) ; *yänhaɖ* “régner” (cl. *n-h-ɖ?*) ; *äyaʔxtʔ* “intelligence” (cl. *ʔ-q-l*).

Parmi les emprunts probables au *ḥassāniyya*, je listerai : *yukšäv* “faire honte” (hass. *kšäv*), *yəɖræg* “atteindre, rattraper” (hass. *dræk*), *yaʔrəgmäh* “suer” (hass. *ʔrag*), *tgaɖɖaft* “tapis” (hass. *gʔivä*) et *gänvud* “hérisson” (hass. *gänvüd*). Il serait d'autant plus difficile, cependant, d'établir une liste exhaustive que tous les zénagophones sont dorénavant bilingues.

Choisir la variété-source n'est pas toujours possible, ainsi pour *äʔfäDyär* “aube, aurore” (ar. *f-ž-r*) ou *aɖɖabi* “tambour, tam-tam” (ar. *ʔbal*). Par ailleurs, les critères les plus usuels pourraient parfois se révéler trompeurs. Ainsi la réalisation occlusive du *qāf* dans *yawāffäqa* “mettre d'accord” (cl. *w-f-q*) peut-elle surprendre alors qu'on trouve une fricative (*g* ou *x*) dans les autres emprunts au classique (cf. *äʔfaga*, *yugri* et *äyaʔxtʔ*). Elle pourrait trahir un emprunt indirect, par le biais du dialecte

¹ Sauf précision particulière, les verbes sont donnés à la 3^e personne masculin (M) singulier (sg.) de l'accompli (acc.), c'est-à-dire, pour le zénaga (zén.), celle du Prétérit (P) et, pour le *ḥassāniyya* (hass.), celle de la conjugaison suffixale (cj. suff.). Autres abréviations: F féminin, pl. pluriel, NA nom d'action, Imp impératif, A aoriste, AI aoriste intensif, AIN aoriste intensif négatif, PN prétérit négatif, cj. préf. conjugaison préfixale, inacc. inaccompli, dim. diminutif, Pr pronom, PO particule d'orientation, Part participe. Les voyelles longues accentuées du *ḥassāniyya* portent un accent circonflexe.

(cf. hass. *wāfəq* où la réalisation [q] au lieu de [g] signale un emprunt au classique).

Les paramètres phonétiques et phonologiques restent néanmoins fort utiles pour identifier les emprunts car certaines réalisations telles que [ʃ], [t̪], [r̪], [l̪], [x], [g̪], [h̪], [ʕ], [ʀ], [ww], [ʃʃ], [d̪d̪] ou [d̪d̪] signalent plus ou moins clairement un lexème emprunté (cf. Taine-Cheikh 1999 et 2003a).

Parallèlement, existent des critères morphologiques auxquels on peut recourir dans certains cas.

- Tantôt il s'agit du maintien de morphèmes arabes : intégration de l'article défini (sous les formes *āl-*, *ätʷ-* ou *äy-*, cf. *älädān*, *ätʷfaga* et *äyaxtʷ*) ; pluriel arabe des nominaux (ex. *əgnāvīd* pl. de *gānvud*, *masāil* "problèmes") ou, plus exceptionnellement, conjugaison arabe des verbes (ex. *kənt* 1sg. et *kānu* 3pl. de *kān* "être" usité parfois comme modalité du passé).

- Tantôt il s'agit de règles particulières : verbes à 3sg. *-ah* et conjugaison sans aucune alternance vocalique (ex. A = P = PN *yāwäzzat̪ah* "être atteint de paludisme") ; préfixe *əd-* pour former le pluriel de quelques masculins, généralement des emprunts (ex. *əd(w)allahä* pl. de *ällähä* "planchette en bois (*läwḥ* de l'école coranique)"; particule (*ə*)~~d~~ qui s'ajoute dans le syntagme de numération devant le nom compté s'il s'agit d'un emprunt (ex. *šən-d-äl-masāil* "2 problèmes", *iššäy əd-äl-ḥuruf* "7 lettres")².

On remarquera pour conclure, justement en rapport avec la numération, qu'en zénaga se sont conservés les numéraux d'origine berbère (3 *karəḍ*, 4 *akkuz*, 7 *iššäh*, 9 *tuzah*, 11 *märäg əd yuʔn*, 60 *šud̪išät-tmaḍaʔn*, 200 *šinʷ-ävḍan*, etc.). C'est un fait d'autant plus notable qu'ils ont été très souvent abandonnés au Maghreb et remplacés par les formes arabes.

1.2. Les emprunts de l'arabe au berbère

Le lexique du *ḥassāniyya* contient certainement un pourcentage non négligeable de lexèmes empruntés au zénaga, en particulier dans le domaine de la culture matérielle et des plantes. La liste suivante est purement indicative :

zén. *taḥwäh* "calebasse" > hass. *tāzuwwä*, zén. *taḥənt* "bois dur

² Concernant l'origine de cette particule et son identité possible avec le préfixe de pluriel, cf. Taine-Cheikh 2005a: 278.

(d’acacia)” > hass. *tāzənt/tāzənt*, zén. *iẓi* “fonio” > hass. *âzz*; *taʔfarfaʔt* “vieille poulie, poulie usée” > hass. *tāvavâṛəʔt*; *ämaʔgi* “herminette” > hass. *ämâyig*; *iʔgəgi* “variété d’arbre épineux, *Combretum aculeatum*” > hass. *i(i)kik*; *toʔgugumt/tāwgugumt* “mouche tsé-tsé” > hass. *tagūgāmət*; *taʔkâykäyt* “médicament à base de beurre, de graisse” > hass. *tākəlkəlt*; *aʔräs* pl. *aʔräsšän* “grand trou; puits dont le fond est mal coffré” > hass. *āršän*; *taʔšägäh* “coqueluche” > hass. *tāšägä*; *tāšubbuḌ* “petite corde du luth, du violon” > hass. *tāš(š)əḅḅəʔt*; *tāš(š)ägyiʔə* “louche, cuiller (faite dans une courge)” > hass. *tāšəglit*; *äšugdäy* “socle (de l’enclume)” > hass. *äšəgdäl*³.

Les nominaux empruntés se laissent plus facilement reconnaître que les verbes car ils conservent généralement les morphèmes de genre et de nombre caractéristiques du berbère : préfixe vocalique *a-/i-* du M sg., qui exclut (comme dans beaucoup de dialectes maghrébins) la présence de l’article défini (*ə*)*l*; affixe discontinu *ta-/i-...-t* du F sg.; suffixe à nasale du M et F pl.

La réalisation phonétique et phonologique est rarement aussi discriminante, mais elle aussi peut fournir un indice. La présence d’une sifflante sonore emphatique (cf. *z* de *tāzənt*) constitue un critère décisif — sauf si l’on a affaire à un terme grossier (cf. D. Cohen 1963 : 22). Par ailleurs, on prêtera attention à la présence d’une dentale palatalisée *ʈ* ou *Ḍ*⁴. C’est ainsi qu’on identifiera le hass. *əṽʔfāga* “marabout” comme un emprunt au classique ayant transité par le zénaga. Dans le même ordre d’idée, on se demandera si certaines réalisations non spirantisées du *ḏād*, dans des termes très usuels comme *ḏəṽ* “devenir faible” et *ḏ(a)ʔiv* “chétif”, ne pourraient pas signifier, là aussi, qu’il s’agit d’emprunts au classique passés par le zénaga.

2. Des spécificités linguistiques comparables

L’arabe et le berbère, qui regroupent l’une et l’autre différentes variétés, appartiennent au même phylum (le chamito-sémitique ou afro-asiatique). En tant que langues apparentées — même lointainement —, ces deux ensembles linguistiques ont des traits en commun. Je tiendrai compte de ce fait, mais mon propos porte, ici, moins sur les traits hérités que sur les

³ Sur le traitement des emprunts au zénaga, cf. Taine-Cheikh 1997.

⁴ Ces réalisations sont également attestées dans les langues ouest-atlantiques, cf. *ṽäyṽmä* “marabout-charlatan”, emprunté au pulaar.

caractéristiques propres aux variétés “mauritaniennes”, à l’exclusion des autres. Le zénaga présente en effet, par rapport à l’ensemble berbère, des spécificités qui sont en bonne partie comparables à celles que présente le ḥassāniyya par rapport à l’ensemble arabe. Ce qui apparaît à bien des égards comme une proximité typologique leur confère une position particulière, plutôt marginale, dans les ensembles dialectaux auxquels ils appartiennent.

2.1. Phonétique et phonologie

• Consonnes

L’étude des emprunts a montré que les systèmes du zénaga et du ḥassāniyya différaient sur de nombreux points, mais il faut noter que les principales différences — relatives aux emphatiques, aux consonnes d’arrière et au statut des interdentes (phonologique en ḥassāniyya, phonétique en zénaga) — ne sont pas propres aux variétés mauritaniennes. Par contre, quelques points communs apparaissent, telles la réalisation occlusive du *ghayn* géminé (*ġġ* > *qq*), la tendance à sonoriser la labiale *f*⁵, voire même la réalisation “pressée” du [t] emphatique (cf. Cohen 1963 : 49, Taine-Cheikh 2003a : 62). Le trait le plus remarquable, toutefois, est sans doute la richesse des deux systèmes

- du point de vue phonologique : notamment le maintien du /d/ à côté du /ḍ/ en ḥassāniyya, celui de la glottale /ʔ/ en zénaga⁶,
- du point de vue phonétique : nombreuses variantes emphatiques et, en zénaga, tendance très marquée au relâchement des consonnes simples : [d] > [ḍ], [z] > [t̤], [ʒ] > [ʒ̤], etc.⁷

• Voyelles

Les systèmes vocaliques du zénaga et du ḥassāniyya présentent beaucoup de similitudes. Ils se caractérisent en particulier par :

- un système vocalique bref reposant fondamentalement sur l’opposition entre un phonème ouvert /a/ et un phonème plus fermé /ə/, ce dernier étant susceptible de se différencier, généralement du fait du contexte, en

⁵ Une tendance nettement plus limitée en zénaga, toutefois, la sonorisation (de la simple) étant souvent remplacée, en position intervocalique, par la gémination de la sourde.

⁶ La glottale ne s’est pas maintenue, par contre, en ḥassāniyya. Ceci pourrait indiquer que le substrat berbère n’est pas à l’origine de la disparition de ʔ en arabe marocain (contrairement à ce que suggérerait Chataou (1997), d’après El Aissati 2006: 295).

⁷ Pour simplifier la transcription, ce relâchement est généralement rendu par une barre, d’où la notation \bar{t} pour [t̤] et \bar{z} pour l’emphatique correspondante.

une variante d'avant *i* ou une variante d'arrière *u* (sans pour autant générer beaucoup de paires minimales)

- un système vocalique long de type ternaire (/ā/, /ī/, /ū/)
- le maintien des diphtongues, notamment avec la voyelle /a/ (donc [āj] et [āw] plutôt que [ē] et [ō]).

Ces ressemblances sont d'autant plus remarquables que ce système n'est pas très fréquent au Maghreb. Beaucoup de parlers maghrébins, berbères surtout, mais aussi arabes (surtout occidentaux), n'ont pas une telle opposition de longueur et, lorsqu'ils en ont une, le nombre des voyelles longues est alors souvent plus important (pour le touareg, cf. Prasse 1993 : 271). Quant à l'opposition /a~/ə/, elle semble caractéristique des parlers arabes bédouins (par confusion de /i/ et /u/, cf. Cohen 1970 : 172-8) et des parlers berbères méridionaux (cf., pour le ghadamsi, Prasse 1998 : 3073).

On remarquera cependant que l'existence d'une même opposition de longueur ne signifie pas que, dans les emprunts du ḥassāniyya au zénaga, la quantité soit préservée ni que le trait de longueur reste à la même place.

• Structures syllabiques et accentuation

Les types de syllabe les plus fréquents sont (c)vc et (c)v_v, dans les deux variétés, mais c'est là leur principal point commun. En dehors de ce cas, le type le plus fréquent en ḥassāniyya est (c)vcc ou (c)vvc, mais (c)v en zénaga. Inversement, (c)v en ḥassāniyya et (c)vcc ou (c)vvc en zénaga sont plus rares, surtout en dehors de la finale. Par ailleurs, le phénomène de ressaut observé en ḥassāniyya n'est pas attesté en zénaga — celui-ci connaissant par contre ceux de gémation (et de troncation, surtout en frontière de mots).

L'accent semble dépendre exclusivement de la structure syllabique. Une voyelle longue accentuée est nettement plus longue qu'une non-accentuée en ḥassāniyya — ce qui ne semble pas le cas en zénaga —, mais aucune pertinence réelle ne peut être attribuée à l'accent dans les deux variétés.

2.2. Le syntagme verbal

Parlers arabes et parlers berbères présentent, entre eux et à l'intérieur de leurs ensembles respectifs, un certain nombre de traits en commun. Sur deux points au moins, cependant, une même ligne de partage coupe chaque ensemble en deux. À chaque fois, le zénaga et le ḥassāniyya se retrouvent dans le groupe des parlers à tournures "synthétiques".

• Négation

L'existence d'une négation verbale discontinue (cf. Chaker & Caubet 1996) est largement attestée dans les parlers arabes septentrionaux et employée plus ou moins fréquemment dans divers parlers berbères, notamment en kabyle (même s'il connaît aussi des exceptions notables : le chleuh par exemple, cf. Galand 1988 : 222). Cette négation pourrait avoir un rapport avec un ancrage spécifique dans le réel, vu la tendance assez nette à limiter, en arabe maghrébin, les emplois de *mā... š(i)* au cas où il n'y avait ni indéfini sujet ou objet, ni forclusif (du type "jamais", "plus", etc.)⁸.

En revanche, les parlers arabes de nomades occidentaux tel le ḥassāniyya se caractérisent par l'absence de négation discontinue. Il en est de même du zénaga et du touareg. J'ai donc tendance à considérer que, au Maghreb, la négation non discontinue est fondamentalement caractéristique des parlers de bédouins, arabes comme berbères — et cela, même s'il s'étend au parler chleuh, le plus méridional des parlers du nord⁹.

• Particules préverbales

On trouve en ḥassāniyya et en zénaga un certain nombre d'aspecto-temporels — notamment pour exprimer la continuation d'une action, la permanence d'un état ou le franchissement d'une borne (phase initiale ou finale d'un procès) —, mais il s'agit toujours de verbes (ou quasi-verbes) conjugués, jamais de particules préverbales. Même la particule *ad*, si fréquente en berbère (y compris en touareg), n'est pas attestée en zénaga avec une valeur temporelle.

Dans certains parlers berbères comme le chleuh, le kabyle et la tamazight, d'autres particules que *ad* sont également en usage. Elles viennent souvent renforcer l'opposition "réel" vs "non-réel" et préciser diverses nuances aspecto-temporelles de durée, itérativité, éventualité ou probabilité (cf. Galand 1988 : 228, Naït-Zerrad 2001 : 114, Bentolila 1981 : 145 et sq.). On peut rapprocher l'emploi de ces particules de celui des préverbes en usage avec la cj. préf. de l'arabe, tels *ta-*, *ka-* (ou *ka-/ku-*) du Maghreb occidental ou *taw* du Maghreb oriental (cf. Marçais 1977 : 72-3).

⁸ J'ai de ce fait analysé la présence de *š(i)* comme le signe d'un raccrochage minimum (au moins une trace de référent est identifiable) et son absence, comme le signe d'une déférentialisation complète (cf. Taine-Cheikh 1996 : 44-6).

⁹ Pour moi, il s'agit d'un conservatisme, en berbère comme en arabe. Je ne partage donc pas le point de vue de Brugnatelli (2002) selon lequel les parlers berbères qui ignorent la négation discontinue seraient ceux qui l'auraient perdue.

2.3. Le syntagme nominal

Deux phénomènes comparables à ceux évoqués dans le syntagme verbal se retrouvent dans le syntagme nominal.

• L'expression de l'indéfini

Dès 1935, G.S. Colin notait que la création d'un article indéfini à partir du cardinal "un" était une innovation qui permettait, comme dans le syntagme verbal, l'expression de l'opposition entre le réel et l'éventuel. Due à l'influence du substrat berbère, elle tendait à se retrouver chez tous les sédentaires marocains, arabophones comme berbérophones. Dans son article récent sur les rapports de l'arabe et du berbère, El Aissati (2006 : 297) reprend ce point et illustre avec des exemples marocains l'innovation parallèle arabe–berbère : (arabe marocain) *waḥed r-rajel dxel* ; (berbère tashelhit) *yan n urgaz ikčem* ; (arabe classique) *daxala rajul* "a man entered".

Cette innovation se retrouve en dehors du Maroc, en particulier dans les dialectes arabes de sédentaires, mais elle n'est pas attestée dans les deux variétés mauritaniennes.

• Le rapport d'annexion

Le ḥassāniyya fait partie des parlers conservateurs qui emploient toujours les structures synthétiques de l'arabe ancien, notamment pour le syntagme de détermination (ex. *rāṣ əl-kālb* "la tête du chien", lit. tête [de] le chien, *kāl^pbt-i* "ma chienne") et pour le syntagme de numération (ex. *axmās ktūb* "cinq livres", *axmāst äyyām* "cinq jours").

De ce point de vue, le ḥassāniyya s'oppose assez nettement aux dialectes arabes maghrébins (de sédentaires en particulier) où les prépositions *mtāf*, *dyāl* ou *ddi* sont régulièrement usitées, sous cette forme ou sous une forme voisine (ainsi *di* ou *d*, notamment dans le syntagme de numération), l'emploi de l'état construit étant alors réservé à quelques cas bien particuliers.

Comparativement, le cas du zénaga semble beaucoup moins spécifique car la préposition *ən* "de" est régulièrement usitée dans le syntagme de détermination, comme dans les autres parlers berbères, ex. *iʔf ən iḏi* "une/la tête de/du chien" (lit. tête de chien). On peut même considérer qu'elle y connaît moins d'exception puisqu'elle est aussi employée avec les noms de parenté, ex. *bāba-n-š* "son père" (lit. tête de lui). On notera toutefois que la préposition n'apparaît pas lorsque le nom déterminé se termine déjà par

un *-n* (ce qui est le cas de tous les pluriels), ex. *tuḍḍayn īḥi* “les/des yeux de/du chien” (lit. yeux [de] chien).

Par ailleurs, l’emploi d’une préposition rencontre certaines restrictions en zénaga dans le cas du syntagme de numération. En effet, l’annexion *y* est directe (N1 + N2 — avec accord en genre de N1 sur N2) pour les numéraux inférieurs à 11, ex. *mārāy-uḍan* “dix chiens” (lit. dix [de] chiens), *karḍat-tnūḍān* “trois ans”. Le zénaga se comporte ici comme la tachelhit, le touareg, le kabyle (de Grande Kabylie) et le mozabite — les parlers qui sont certainement, sur ce point, les plus conservateurs (cf. Galand [1967] 2002 : 212-3, Taine-Cheikh 2005a : 273-4).

2.4. Dérivation verbale et notion d’agent

La dérivation verbale n’est pas structurée à l’identique en arabe et en berbère, mais un certain nombre de points communs existent, en rapport notamment avec l’expression des voix. Dans les deux cas, on a en effet une opposition assez nette entre des dérivés verbaux du type “agentif” et d’autres du type “non agentif”. Par ailleurs, les parlers distinguent plus ou moins nettement entre “moyen” (ou “réfléchi”) d’un côté et “passif” de l’autre (cf. Taine-Cheikh 1983, 2005b et 2007). Dans le cas des variétés mauritaniennes, l’opposition “réfléchi” vs “passif” est particulièrement nette.

- En zénaga, comme dans beaucoup de parlers berbères, les verbes dérivés se répartissent en trois groupes et chaque groupe est caractérisé par la présence d’un préfixe (mais certains cas de surdérivation sont possibles).

- a) Les agentifs à valeur causative ou factitive (préfixe “*s-*” — /ss/ ou ses variantes), ex. *yərgäg* “devenir ferme” > *yässərgäg* “rendre ferme, fixer”.

- b) Les passifs à agent sous-entendu (préfixe *Tʷ-*), ex. *yäTʷässərgäg* “être fixé, stabilisé”.

- c) Les dérivés à nasale (préfixe *m-/n-*), plus rares, de valeur moyenne ou réfléchie, ex. *yəššä(-ddäh)* “arriver (ici)” > *yäm(m)uššä* “arriver, se passer (pour un événement)”, *ḫäššär* “mélanger” > *yämḫäššär* “se mélanger”.

- On retrouve en ḥassāniyya la même répartition en trois sous-ensembles.

- a) Les agentifs sont caractérisés par une 2^e rad. géminée (D-forme), un *ā* infixé après la 1^e rad. ou un préfixe “*s-*” (sur cette forme, cf. ci-dessous).

- b) Les moyens ou réfléchis, dérivés des formes nues transitives ou des formes agentives précédentes, sont caractérisés par un affixe *t*.

c) Les formes à préfixe *n-* sont des passifs de la forme nue (pour les verbes bi- et trilitères). Les verbes quadrilitères et les formes dérivées agentives forment tous leur passif par préfixation de *u-*.

Ex. *ḥārāb* “combattre”, *thārāb* “se faire la guerre”, *uḥārāb* “être combattu”. Le tableau 1 rend compte de l’organisation tripartite des formes verbales. À noter que les verbes de forme nue (1^e colonne) figurent entre crochets car ils ne sont pas toujours agentifs.

Les passifs en *u-*, propres au ḥassāniyya, permettent d’exprimer le passif par une forme spécifique, sans risque de confusion avec le réfléchi-passif. Cette innovation ne doit apparemment rien au zénaga, mais elle constitue en tout cas un équivalent exact aux formes berbères à préfixe *Tʸ-*.

Tableau 1	agentifs	réfléchis	passifs
3-radicales	[I : C ¹ C ² ə/aC ³]	VIII : (ə)C ¹ tC ² ə/aC ³	VII : (ə)nC ¹ C ² ə/aC ³
D-forme	II : C ¹ aC ² C ² aC ³	V : tC ¹ aC ² C ² aC ³	uC ¹ aC ² C ² aC ³
ā après R1	III : C ¹ āC ² əC ³	VI : tC ¹ āC ² əC ³	uC ¹ āC ² əC ³
préfixe <i>s-</i>	‘IV’ : saC ¹ C ² aC ³	X : staC ¹ C ² aC ³	usaC ¹ C ² aC ³
4-radicales	[C ¹ aC ² C ³ aC ⁴]	tC ¹ aC ² C ³ aC ⁴	uC ¹ aC ² C ³ aC ⁴

2.5. La comparaison différenciante

L’expression du comparatif et du superlatif faisait appel anciennement à des constructions synthétiques et, au moins en arabe, à des schèmes spécifiques. Ces tournures sont encore bien vivantes dans les variétés mauritaniennes.

- En zénaga, plusieurs verbes permettent d’exprimer une différence de quantité ou de qualité : *yudäš* “être plus, en plus grand nombre (que)”, *yugār* et *yuyäg* “être plus grand, plus âgé (que)”, *yällädä* “être plus petit, plus jeune, en moins grand nombre (que)”, *yəḍrā* “être plus beau (que)”, *yizzä* “être plus long”, *yämaʔr* “être, devenir plus grand” et *yamašk* “être, devenir plus petit”. À l’exception des deux derniers qui peuvent s’employer seuls (ils n’expriment une comparaison entre deux entités qu’avec un SN introduit par *i(y)*, ex. *nättä yamaʔr iy aḡmä-n-š* “il est (devenu) plus grand que son frère”), les autres verbes se construisent transitivement, ex. *ärābih yugār aḡmä-n-š* “le garçon est plus âgé, plus grand [que] son frère”, *wäʔr yugār gähūh taʔwäš* “le lion est plus grand [que] l’hyène [par] la force”. L’ajout d’un 2^e SN (ici *taʔwäš* “force”), complément “de manière”, rend toujours possible la spécification du

domaine de comparaison¹⁰.

Quant au superlatif, il trouve à s'exprimer grâce à trois formes nominales : *ägär* "pire", *ägmä(h/y)* "meilleur" et *ägmär* "le plus grand". Toutes s'accordent plus ou moins régulièrement avec le nominal qui suit et qui forme avec elles un syntagme de détermination, l'annexion étant, soit directe (ex. *ägär uşşän* "les pires jours", *ägmä-y ärägäž* "la meilleure personne"), soit indirecte (ex. *ägmär ən əməkşən* "le plus grand ennemi").

Certains de ces lexèmes (en particulier de la racine GR) se retrouvent ailleurs en berbère, mais souvent dans des emplois adverbiaux et rarement, semble-t-il, en aussi grand nombre (voir par ex. El Mountassir 1995).

- En ḥassāniyya aussi j'ai pu observer une grande richesse en formes et en constructions dans ce même domaine (Taine-Cheikh 1984). J'ai montré en particulier que, non seulement la dérivation des élatifs s'était maintenue pour tous les adjectifs, mais qu'elle avait été étendue très systématiquement à de nouvelles formes. Ainsi $aC^1aC^2C^2aC^3$ fournit-il un schème d'élatif commun pour $C^1aC^2C^2aC^3$ et $tC^1aC^2C^2aC^3$, ex. *äšalläm* : *huwwä äšalläm mənn-i ət-tlāmīd* "il enseigne mieux que moi les étudiants" (< *šalläm* "enseigner"), *huwwä äšalläm mənn-i* "il étudie mieux que moi" (< *tšalläm* "étudier").

2.6. Les dérivations de diminution

Pour l'expression du diminutif, les variétés mauritaniennes se distinguent toutes deux par des dérivations exceptionnellement productives.

- En zénaga, un diminutif peut être formé pour chaque nominal. Il s'agit de dérivations par affixe(s) propres à ce parler (Taine-Cheikh 2002) :
 - M sg. : *ağ-...-t*, ex. *ağdiymāmt* (avec *d* ou *ð*) dim. de *ađiymām* "bébé",
 - M pl. : préfixe *äyð-*, ex. *äyðīD'əđän* dim. de *īD'əđän* "autres",
 - F sg. et pl. : préfixe *t'ā-*, ex. *t'āwä(y)žūD* dim. de *tāwä(y)žūD* "poule", *t'āđätən* dim. de *tātən* "brebis".
- Le ḥassāniyya fait partie des dialectes arabes qui ont conservé les différents schèmes de diminutifs pour les noms et les adjectifs, ex. *gļäyb* dim. de *gaļb* "cœur", *xīayyəv* dim. de *xīūv* "agneau", *šgäyrəb* dim. de *šagrəb* "scorpion", *mřäyvəg* dim. de *mařvəg* "coude", *mřäytīḥ* dim. de

¹⁰ Un SN non prépositionnel, comme en touareg (Foucauld 1951-52: I, 468): *youger Moûsa Kenân taitté* "a été plus grand M. que K. [comme] intelligence (M. est supérieur à K. en intelligence)".

maftâḥ “clé”. Il a même créé des diminutifs de verbes et d’étatifs (Taine-Cheikh 1988), ex. *äkäybaḥ* dim. de *ākbaḥ* “plus grand”, *äkäytāb* dim. de *ktāb* “écrire”, *mäyllās* dim. de *mällās* “rendre lisse”, *tbäyddäl* dim. de *tbäddäl* “(se) changer”, etc.

3. Interférences et calques

Après avoir étudié les ressemblances qui relevaient du transfert simple (de l’emprunt), puis celles qui, à l’inverse, ne manifestaient *a posteriori* aucun transfert linguistique, je vais m’intéresser aux ressemblances qui mettent en jeu, à un degré ou à un autre, des transferts partiels — interprétables en terme d’interférences ou de calques, même s’ils apparaissent souvent comme des phénomènes de convergence.

3.1. Diminutifs à infixé du zénaga

En zénaga, l’état qualitatif est exprimé par des adjectifs ou par des verbes.

Généralement, le diminutif des adjectifs s’obtient par dérivation affixale (au sg., exactement comme pour les nominaux), ex. *šāmum* “amer”, dim. M sg. *ağšāmumt*, F sg. *tagšāmumt~t’āšāmumt*, M pl. *uğšumḡmāmān*, F pl. *tuğšumḡmāmān*. Cependant une autre dérivation est parfois possible, avec un *ēy* infixé après la 1^e rad., ex. dim. M sg. *šēyūm*, variante de *ağšāmumt* — procédé utilisé aussi pour quelques verbes d’état, ex. *yānmäyššä* dim. de *yānmäššä* “il est gentil” (1^e rad. M). Ce mode de formation du diminutif — une diphtongue (*äy* ou *ēy*) infixée après la 1^e rad. — semble dû au contact de l’arabe, même si des diminutifs à infixé *i* ont été relevés en touareg et en néfousi, ex. *tukḡrikist* dim. de *tukḡrkist* “Lüge, bugia” (Vycichl 1961 : 251).

3.2. Causatifs à sifflante du ḡassāniyya

Il existe en ḡassāniyya un petit nombre de formes dérivées à préfixe *sa-*. Elles sont très souvent dans un rapport d’actif à interne avec les formes réfléchies à préfixe *stā-*, ex. *sāslām* “convertir à l’islam” / *stāslām* “se convertir à l’islam” et *sāgbāl* “diriger dans la direction *gāblä*” / *stāgbāl* “se diriger dans la direction *gāblä*”. Pour Cohen (1963 : 133), qui signale quelques formes comparables en andalou et à Alger, la dérivation en *sa-* du ḡassāniyya s’explique fondamentalement par le jeu de l’analogie, sans lien direct avec l’existence de la forme causative du berbère.

Les couples de verbes *sa-* vs *stā-* sont souvent, il est vrai, d’origine

arabe. Cependant, il existe aussi en ḥassāniyya quelques dérivés en *sa-* d'origine berbère, ainsi *sāgnān* “mélanger de la gomme avec de l'eau”, *sāgrā* “s'excuser”, *sānyār* “orienter”, *sādbā* “faire partir l'après-midi” et *sāntā* “commencer”. Il serait étonnant que ces verbes empruntés au zénaga n'aient pas influé sur le développement de la dérivation en *sa-* du ḥassāniyya et cela, même si ces formes à sifflante sont souvent associées à l'expression de la métamorphose et de la mutation ontologique — un champ sémantique assez particulier qui ne doit rien au zénaga (cf. Taine-Cheikh 2003b : 112-6).

3.3. Expressions et locutions calques

Un certain nombre d'expressions et de locutions (notamment pour désigner des plantes) sont des calques parfaits. Faute d'indice, il n'est généralement pas possible de déterminer la langue-source. Dans les exemples qui suivent, les seules différences tiennent aux règles morphosyntaxiques des deux variétés (ainsi : zén. préposition *ən* vs hass. *ø*, zén. *ø* vs hass. article *əl*).

- zén. *trāzih däg tuD* et hass. *kšīr və-l-ḥayn* (lit. cassage dans (l')œil) “fait de regarder d'un œil [en fermant l'autre], fait de faire un clin d'œil”
- zén. *tāššəddi-n əyim* et hass. *rəggət əž-žəll* (lit. minceur (de) (la) peau) “susceptibilité”
- zén. *ən-anḍi* et hass. *bū-dāmḥa* (lit. celui à [une] larme) “peste bovine”
- zén. *tāgāššəL žəḥḥaḥn* et hass. *šəkwa ḥamḥa* (lit. outre [à lait] rouge) “outre pour le lait de chamelle”
- zén. *aḍaḥr ən täyyəl* et hass. *kḥāḥ lə-ḡrāb* (lit. pied (de) corbeau) “variété d'herbacée poussant auprès des mares”
- zén. *əməssəf ən ūržən* et hass. *sə(y)lləl lə-ḥrāgīb* (lit. déchireur (de) tendons d'Achille) “ratel”
- zén. *əzɡ(i) ūy-ən-k* et hass. *aḥkām galb-ak* “n'aie pas peur !” (lit. tiens cœur (de) toi).

3.4. Formes pronominales

En zénaga et en ḥassāniyya, la réflexivité s'exprime le plus souvent par une forme verbale simple (forme “moyenne” ou “réfléchie” où agent et patient sont plus ou moins confondus). Mais lorsqu'on a recours à la forme emphatique “(lui)-même”, c'est souvent la tournure avec “tête” qui est employée, en particulier en zénaga, ex. zén. *yəḥn(a)—iḥ-ən-š* et hass. *ktəl*

ṛāṣ-u “il s’est tué, il s’est donné la mort” (lit. il a tué tête (de) lui)¹¹. L’emploi de termes désignant des parties du corps — et particulièrement celui de “tête” — étant très répandu, j’hésite à y voir un effet du contact, à l’instar d’El Aissati (2007 : 197), pour qui l’emploi de *b-ras-(ha)* en arabe marocain est un calque du berbère *ixf nn(es)*. Notons cependant, pour aller dans son sens, que “tête” pour “(lui)-même” ne semble fréquent qu’en arabe maghrébin.

L’influence du substrat/adstrat berbère m’apparaît plus clairement sur un autre point du système pronominal : celui de la marque de genre aux 2^e et 3^e F pl. du pronom autonome. D’une part, il faut noter que les différences de genre sont rares au pluriel dans les parlers arabes du Maghreb, alors qu’elles sont régulières en berbère. D’autre part, les féminins du ḥassāniyya (2pl. F *ntūmāti* / M *ntūma(a)*, 3pl. F *hūmāti* / M *hūma(a)*) se caractérisent par un suffixe à dentale *-ti* qu’on retrouve comme marque du féminin (unique ou non) dans beaucoup de parlers berbères, ex. 2pl. F *k^wNimti* / M *k^wNi*, 3pl. F *nTnti* / M *nTni* (chleuh des Irhchan, cf. L. Galand 1988 : 233). Le suffixe était peut-être identique en zénaga à l’origine, mais il a évolué vers la forme *-n^väḏ*, plus idiosyncrasique (*/-n^vät/ ?*, car [ḏ] peut être une variante de /t/).

3.5. Le morphème du futur

Le zénaga et le ḥassāniyya ont tous deux un morphème de futur particulier qu’on ne trouve nulle part ailleurs et la question du rapport entre le zén. *yānhäyā* et le hass. *lāhi* se pose, vu la proximité sémantique de leurs probables étymons (cf. Taine-Cheikh 2004).

- *yānhäyā* est un verbe qui signifie en zénaga “être occupé, s’occuper” et peut, comme tel, être employé au prétérit ou à l’aoriste intensif. À la forme du prétérit, s’il est suivi d’un verbe lui-même à l’aoriste intensif, il peut servir à exprimer le futur, ex. *yānhäyā yättäššād-dāh ṽāmäddīḏ* “il arrivera cet après-midi”. L’indice personnel (ici *y-* de 3e Msg.) est le même dans les deux formes verbales, celle de *yānhäyā* s’accordant toujours avec celle du verbe suivant. L’étymologie de *yānhäyā* est obscure. Cette forme pourrait venir de l’arabe classique *nahaḏa* “suivre une voie” (d’autant que la

¹¹ En hass., *nāfs* “souffle” n’est guère employé que dans les SN prépositionnels, ex. *mšā mən nāfs-u* “il est parti de lui-même” (lit. ... de souffle [de] lui), mais on pourra aussi, dans certains cas, trouver *wāḥḏ*, ex. *tāḥ wāḥḏ-u* “il est tombé de lui-même, tout seul”.

palatalisation du *ǧîm* n'est pas rare¹²) mais elle pourrait aussi venir de *lahaya / lahawa* “être occupé, distrait”, le remplacement de *l* par *n* s'expliquant éventuellement pas la nécessité de préserver la laryngale (*h* risquant de disparaître s'il n'est pas au contact d'une nasale).

- *lâhi* est normalement la forme participiale d'un verbe *lhä yälhi* qui signifie en *ḥassāniyya* “distraire”. C'est la VIII^e forme à infixe *-t-*, *älthä yälthä* qui a le sens de “se distraire, s'occuper à”, mais c'est la forme participiale *lâhi*, employée invariablement — ce qui est tout à fait exceptionnel en *ḥassāniyya* —, qui donne l'expression usuelle du futur¹³, ex. *mâ-ni lâhi nāmši ilā mḍa š-šhar* “je ne partirai pas à la fin du mois”.

L'expression zénaga du futur par *yānhäyä* a pu se forger sous l'influence du *ḥassāniyya lâhi*, à une époque très ancienne où le calque était plus naturel que l'emprunt (ce qui arrive maintenant avec *kān* — la modalité du passé, qui tend à être employée telle quelle, conjuguée ou non). Il est possible aussi que les deux créations soient contemporaines l'une de l'autre. Il n'est pas impossible cependant, étant donné que l'emprunt s'est fait à l'arabe classique et non au dialecte, que le néologisme *yānhäyä* soit apparu en premier et qu'il ait ensuite contribué au glissement de sens observé dans *lâhi*.

3.6. L'expression de la causalité

Considérons les exemples suivants.

- “à cause de” : zén. *oʔf* (lit. “sur”) et hass. *b(ə)* (lit. “avec”)

zén.	<i>wār ānhäyäg</i>	<i>nābbä-ḍi</i>	<i>oʔf</i>	<i>ayaʔxʔ-ən-k</i>
hass.	<i>mâ-ni lâhi</i>	<i>ngûl-u</i>	<i>bî-yä</i>	<i>xläg-ak</i>

nég.[Pr1sg] futur dire/inacc/1sg-Pr3Msg prép.[Pr1sg] caractère[prép.]-Pr.2Msg.
 “Je ne le dirai pas par égard pour (lit. à cause de) toi”

¹² Nicolas (1953: 236), donne des formes en *dj / ǧ / tš* (ex. *ianhadja*) et renvoie à l'étymologie arabe *n-h-ž*.

¹³ Du “vrai” futur, et pas seulement du futur imminent comme semble l'avoir pensé Marcel Cohen (1924: 274). Qu'il y ait eu à l'origine un glissement du présent duratif ou de concomitance (comme à Alger juif, *lāti yākəl* “il est en train de manger”, *ibidem*: 221) au futur imminent est une chose, que *lâhi* soit encore maintenant limité à cet emploi en est une autre.

- “parce que” : zén. *oʔfäyš* et hass. *bī* (+ Pron.) *lli*
zén. *nəttä yuḥār oʔfäyš yugyā yəttūriḥ*
“il est fatigué parce qu’il a passé la journée à travailler”
hass. *huwwä vätrân bī-h-əlli štəgal ən-nhâr kâməl*
“il est fatigué parce qu’il n’a pas cessé de travailler”

Le ḥassāniyya présente quelques particularités notables, entre autres parce que l’expression de la cause implique le recours à une sorte de quasi-verbe composé avec la préposition *b(i)* — du type de ceux qu’on emploie pour l’expression de la possession (cf. Taine-Cheikh 2008). Le pronom affixé à la préposition correspond alors au “patient” ou, plus exactement, à l’argument “affecté” tandis que le SN (déterminé), en fonction sujet, correspond à l’argument “agent” ou “affectant”, ex. *bkât bī-hä muḥammäd* “elle a pleuré à cause de Mohammed” (lit. ... avec-elle M.), *mā igūlu kâlmä bī-hum ət-txawmi* “ils ne disent pas un mot par orgueil” (lit. ... avec-eux l’orgueil).

On ne trouve pas, en zénaga, d’équivalent à cette construction pseudo-verbale (pour le sémitique, cf. Cohen 1975). En revanche, le sémantisme de la préposition zén. *oʔf* pourrait avoir influé sur celui de la préposition *b(i)*. En effet, si le sens premier de la préposition semble toujours autre, l’emploi causal de *b(i)* semble particulier au ḥassāniyya, alors que celui de son équivalent zénaga n’est nullement isolé en berbère, cf. le kabyle *gef* “sur, pour, à cause de” (Dallet 1982 : 604) ou le touareg *foull* “sur, pour, à cause, ...” et *foull âs / foull innîn* “parce que” (Foucauld 1951-52 : I, 318-9).

3.7. L’expression de “avoir” en parlant du temps

La localisation dans le passé et l’expression de la durée demandent en général une forme adverbiale ou un syntagme nominal, prépositionnel ou non. Cependant, si l’on veut situer un événement dans le passé en précisant l’intervalle de temps qui sépare ce moment de l’instant présent, on emploie en zénaga et en ḥassāniyya une tournure très similaire : un verbe (zén. *iyä*) ou quasi-verbe (hass. *l* + Pr.) “avoir” conjugué à un mode personnel.

zén.	<i>niʔK</i>	<i>əššäg-däh</i>	<i>ḏād</i>	<i>iyäg</i>	<i>kaḥdat</i>	<i>turämən</i>
hass.	<i>ânä</i>	<i>žäyt</i>	<i>hûn</i>	<i>l-i</i>	<i>ätlat</i>	<i>sbūšât</i>
	Pr1sg	venir/acc/1sg[PO]	ici	avoir[acc]/1sg	trois	semaines
	“je suis arrivé ici il y a (ça fait) trois semaines”					

zén.	<i>nəttaʔhäð</i>	<i>tämmih</i>	<i>tiyä-nnäh</i>	<i>äš(š)äbbäš</i>
hass.	<i>hiyyä</i>	<i>mätət</i>	<i>l-hä</i>	<i>snä</i>
	Pr3Fsg	mourir/acc/3Fsg	avoir[acc]/3Fsg[PO]	année
	“elle est morte il y a (ça fait) un an”			

Par contre, si l’on veut parler d’un procès non révolu et préciser l’intervalle de temps qui s’est écoulé depuis qu’il a commencé, on emploiera plutôt, en zénaga, la préposition *ämmäftən* “depuis”. Mais on pourra aussi employer une forme calque de l’expression hass. *mən lli l-u*, c’est-à-dire reprendre le même (quasi-)verbe “avoir”, en en faisant le prédicat d’une proposition relative. Le quasi-verbe hass. *l-u* prend alors, curieusement, une forme impersonnelle (dans l’exemple ci-dessous on devrait avoir *l-hä*, puisque l’antécédent est un pronom de 3F sg, comme précédemment). Il y a peut-être eu là (en retour ?) interférence avec le zénaga, car la forme invariable du “participe” (M) sg. découle de la construction elle-même (lit. ... ce qui s’est passé il y a tant de temps).

zén. 1	<i>nəttaʔhäð</i>	<i>tämmih</i>	<i>ämmäftən</i>	<i>äš(š)äbbäš</i>	
	Pr3Fsg	mourir/acc/3Fsg	depuis	année	
zén. 2	<i>nəttaʔhäð</i>	<i>tämmih</i>	<i>äy[ð äð]-näh</i>	<i>yiyäʔn</i>	<i>äš(š)äbbäš</i>
	Pr3Fsg	mourir/acc/3Fsg	ce[t/ce]/PO	avoir/acc/3sg/Part	année
hass.	<i>hiyyä</i>	<i>mätət</i>	<i>mən lli</i>	<i>l-u</i>	<i>snä</i>
	Pr3Fsg	mourir/acc/3Fsg	de que	pour-Pr3Msg	année
	“elle est morte depuis un an”				

Ces tournures ne sont pas sans équivalent dans les autres parlers mais, dans aucune variété de l’arabe ou du berbère, les emplois du (quasi-)verbe “avoir” ne semblent aussi fournis et diversifiés.

- Le verbe zén. *yiyä* (rac. Yʔ, avec Y<L) signifie 1. “posséder, avoir”. 2. intr. “passer (pour le temps)”, ex. *yiyä äräh* “une heure a passé”. 3. tr. “passer (du temps, un moment)”, ex. *niʔK iyäg kaṛədat turämən ðäg nwakšūðän* “j’ai passé trois semaines à Nouakchott”.

Il a au moins un correspondant, le touareg *el* “avoir, posséder” : lorsqu’il a “pour rég. dir. un laps de temps, [il] signifie souvent qu’il y a ce laps de temps que le suj. est dans un état ou fait une ch. (Ex. *län d-î-reṛ äouétai* ils ont ici un an (il y a un an qu’ils sont ici)” (Foucauld 1951-52 : III, 975).

• Le quasi-verbe hass. formé de la préposition *l* “à, pour” et d’un pronom affixe sert pour l’expression de la possession (ou appropriation) juridique, ex. *bû-yä l-u lə-ktûb lli dāyŷin* “c’est à mon père qu’appartiennent les livres abîmés” (lit. mon père à-lui les livres qui abîmés) ou encore, l’ordre inverse étant plus fréquent, *lə-ktûb l-bû-yä* “les livres appartiennent à mon père”.

Il sert aussi, comme nous l’avons vu, pour l’expression de l’intervalle de temps écoulé depuis un événement, qu’il soit révolu ou non — là où, dans les dialectes arabes, on recourt en général aux prépositions *min* et *qabl*.

Cependant on trouve, dans certains parlers, des emplois de la préposition *l* qui présentent des points communs avec une des constructions observées en hassāniyya, la tournure *l-u zāmān* “il y a longtemps de cela” (lit. à-lui temps). Cf. Djidjelli (Marçais 1956 : 512) *liyya medda twīla u...* “il y a longtemps que ...” (lit. à moi long espace de temps que), arabe algérien et tunisien (Beaussier 1958 : 889) *lh arbŷt snīn* “il y a quatre ans”, *lhā ŷāmīn mā.t.t* “il y a deux ans qu’elle est morte”. L’emploi est attesté aussi dans les dialectes moyen-orientaux, cf. arabe libanais (Feghali 1928 : 66) *lu sentayn ma-keteb-lish* “il y a deux ans qu’il ne m’a pas écrit”, arabe du Golfe (Qafisheh 1977 : 536) *ŷilh santeen tištaḡil* “She’s been working for two years”. Il y semble cependant plus restreint qu’au Maghreb, car *l* + pronom, quand il est employé, est généralement précédé de *šār* “devenir”, ex. (Kassab 1970 : 165) *šar-lī sātēn b-Bārīz* “cela fait deux ans que je suis à Paris”, syrien (Cowell 1964 : 448) *šar-li xams əsnīn baŷərfo* “I’ll know him for five years” (lit. It’s become for me five years (that) I know him), iraquien (Stowasser & Ani 1964 : 95) *šar-li bəlbəs hal-maṇto tlatt əsniin* “I’ve been wearing this coat for three years”.

Dans tous ces exemples, le quasi-verbe vient en tête (ou comme 2^e élément après *šar*) et le sémantisme de l’expression, qui diffère partiellement, pourrait ne pas indiquer beaucoup plus qu’une direction dans le temps ou l’attribution d’une durée à un argument. Si, en hassāniyya et en zénaga, les constructions se sont diversifiées, c’est sans doute parce qu’il y a eu interférence et enrichissement mutuel entre deux systèmes proches — mais non identiques —, celui de l’arabe et celui du berbère.

3.8. Les négations corrélatives

On ne trouve pas, comme je l’ai souligné précédemment, de négation discontinue en hassāniyya et en zénaga. En revanche, on y observe des constructions à double négation pour exprimer certaines formulations

restrictives (“ne ... pas [...] sans ...”, “ne ... que”). Celles-ci semblent particulières aux variétés mauritaniennes.

- L’affirmation d’un lien entre deux propositions négatives se fait simplement, dans nos parlers, par l’emploi d’une double négation (zén. *wār ... wār ...* et hass. *mā ... mā*). La structure intonative particulière de l’énoncé est alors la principale marque qui différencie l’énoncé corrélatif (“ne ... pas [...] sans ...”) de l’énoncé à deux propositions juxtaposées (“ne ... pas [...], ne ... pas [...]”), le liage prosodique étant corrolaire du liage sémantique. Cependant le choix des formes verbales joue un rôle important : seule l’interprétation corrélative rend acceptable qu’un accompli suive un inaccompli.

J’ai analysé cette construction en ḥassāniyya et montré ce qu’elle a de commun avec les “siamoises” du type *Plus ... plus* étudiées par Cappeau et Savelli¹⁴ (cf. Taine-Cheikh 1996 : 55-6). Celle du zénaga en est le calque parfait, si l’on excepte l’emploi — normal en berbère — d’une forme verbale particulière PN pour l’accompli négatif (ici *wār yurẓi*, réalisé *wāl—luẓi*).

zén.	<i>wār</i>	<i>ḍä</i>	<i>yittišši</i>	<i>ḍäḍ</i>	<i>wār</i>	<i>yurẓi</i>	<i>kāräh</i>
hass.	<i>mā</i>		<i>iẓi</i>	<i>hūn</i>	<i>mā</i>	<i>dägdäg</i>	<i>ši</i>
	nég[PO]		venir/inacc/3sg	ici	nég	casser/acc[PN]/3sg	qqc
	“il ne vient pas ici sans casser quelque chose”						

- La seconde proposition liée peut avoir pour centre prédicatif, non un verbe à l’accompli comme précédemment, mais une copule négative c’est-à-dire, en zénaga, une forme demi-figée dérivée du PN du verbe “devenir” (3sg. *wār yiḡi* > *wār äygi*, [<1pl. ?] *wār ängi*) et, en ḥassāniyya, une forme quasi-verbale (négation *mā* suivie de pronoms). Au plan sémantique, on passe alors presque insensiblement de l’affirmation d’une double négation (“ne ... pas [...] sans ...”) à celle d’une négation restrictive (“ne ... que”).

¹⁴ “La courbe intonative d’un énoncé comme *plus on va vers le sud plus il fait froid* vient confirmer l’analyse macro-syntaxique. Le premier segment est en intonation plus haute que le second et se termine par le plus haut sommet intonatif de l’ensemble, ce qui assure un liage prosodique entre les deux sommets” (1995: 177-8).

zén.	<i>wār</i>	<i>ä</i>	<i>təššäg</i>	<i>ä</i>	<i>wār äygi (wār ängi)</i>	<i>ə</i>	<i>ağma-ʔ-n</i>
	nég/PO	venir/acc/1sg	ici	nég-’’être’’/3sg (1pl)	avec	frère-Pr1sg-de	
hass.	<i>mā</i>	<i>nži</i>	<i>hūn</i>	<i>mā-ni (mā-hu)</i>	<i>mʕa</i>	<i>xū-yä</i>	
	nég	venir/inacc/1sg	ici	nég [être]-Pr1sg (3sg)	avec	frère-Pr1sg	

“je ne viens pas ici sans mon frère, je ne viens ici qu’avec mon frère”

En ḥassāniyya, le quasi-verbe négatif apparaît dans les propositions indépendantes (*mā-ni mʕa xū-yä* “je ne suis pas avec mon frère”), mais la proposition ne prend un sens restrictif qu’après une proposition négative. On emploiera alors la préposition (*yä*)*kūn* “excepté, sauf” pour exprimer une exception, ex. *zāw hūn (yä)kūn vlān* “ils sont venus sauf [quelqu’un]”. En zénaga, l’exception sera introduite par la préposition *äš* après une proposition négative, mais par *wār äygi* après une proposition affirmative :

zén.	<i>wār</i>	<i>ä</i>	<i>yəšših</i>	<i>äš</i>	<i>wäḍən</i>
	nég/PO	venir/accPN/3Msg	excepté	quelqu’un	
	“ils ne sont pas venus sauf un”, “seule une personne est venue”				
zén.	<i>əššaʔn-</i>	<i>däh</i>	<i>wār äygi (wār ängi)</i>	<i>wäḍən</i>	
	venir/acc/3pl	[PO]	nég-’’être’’/3sg (1pl)	quelqu’un	

“ils sont venus sauf un”

L’emploi de *wār äygi (wār ängi/ār ängi)* pour l’expression d’une affirmation restrictive est donc plus large que celui de son équivalent hass. *mā*-(Pr.). Ce point, qui ne suffit pas à prouver le rôle prépondérant du zénaga dans cette innovation, peut s’expliquer par deux faits notables. D’une part, la variante *ār ängi* fait le lien avec la particule “*ār* (à valeur souvent restrictive, en berbère). D’autre part, *wār äygi* reste distinct de la forme (plus réduite) *wäygi* que prend la copule négative de 3^e personne dans l’énoncé nominal indépendant : *nəttä wäygi ağma-n-š* “il n’est pas son frère”.

3.9. Les conditionnelles

Je distinguerai les conditionnelles (“pures”) des conditionnelles factuelles.

- En ḥassāniyya, les conditionnelles sont presque toujours caractérisées par l’emploi, dans la protase, de *ilā* et de l’accompli (cj. suffixale). En zénaga, l’énoncé d’une condition simple se fait par l’emploi de l’aoriste précédé de *äd* (généralement réalisé *äḍ*). S’il y a bien une ressemblance entre le

zénaga et l’arabe, ce n’est donc pas du côté du ḥassāniyya qu’elle se manifeste, mais du côté de l’arabe classique, comme j’ai eu récemment l’occasion de le montrer¹⁵. On trouve en effet, en arabe ancien, une construction où *ʔin* (d’origine démonstrative, comme le *ad* du zénaga) est suivie d’une forme modale, dite “jussif”, qui apparaît, sur bien des points, comme l’équivalent de l’aoriste :

zén. *nətni äd- tuzzu ʔram ä ʔžər əZnäm- ti*
 vous *ad* voir/acc/2Mpl lune dire/Imp/2Mpl Pr3Msg/COD
 “si vous voyez la lune, dites-le”

Ar. cl. *ʔin tağiʔ- nī ʔukrim- ka*
 si venir/jussif/2Msg Pr1sg/COD honorerer/jussif/1sg Pr2Msg/COD
 “si tu viens chez moi, je t’honorerai”

Une influence de l’arabe classique sur le zénaga n’est pas à exclure — d’autant que cet emploi de *ad* (*äð*) n’est pas attesté en dehors du berbère mauritanien (cf. Taine-Cheikh, à paraître) —, mais la rencontre pourrait être fortuite, explicable par les propriétés sémantiques des constituants.

• En ce qui concerne les conditionnelles factuelles¹⁶, par contre, il existe certaines ressemblances entre le zénaga et le ḥassāniyya. Celles-ci portent, non sur la conjonction de subordination (ce sont les mêmes qu’auparavant, zén. *äð* et hass. *ilā*), mais sur l’emploi des aspects et, surtout, sur celui d’un auxiliaire marquant le changement d’état : zén. *yāwgä* et hass. *ʔād* “devenir” (même si *ʔād* se conjugue normalement alors que l’aoriste zén. *yu(u)gä* prend, dans ces emplois avec *äð*, la forme invariable *äDyu(u)gä*) :

zén. *äDyu(u)gä yäffūð (P) yəžässä (inacc)*
 hass. *ilā ʔād ʔaʔšān yəšʔub (inacc)*
 “s’il a soif, il boit”

zén. *äDyu(u)gä wär yäbðh (acc PN) yäššiy (P) ðäð*
 hass. *ilā ʔād mā mšā (acc) mäsäl (cj. suff.) hūn*
 “s’il n’est pas parti, il est encore ici”

¹⁵ Mon intervention (“L’expression de la condition en berbère zénaga: une innovation sans équivalent ?”) au 13th Italian Meeting of Afroasiatic Linguistics d’Udine (mai 2007).

¹⁶ Je ne traiterai pas ici les conditionnelles contre-factuelles.

Les parallélismes observables ici (précisons qu’il y a une équivalence claire entre l’adjectif hass. *ṣaṣṣān* “assoiffé, qui a soif” et le prétérit du verbe d’état *yāffū* “avoir soif, être assoiffé”) ne semblent pas se retrouver communément en arabe ou en berbère.

La dernière question aurait mérité des développements complémentaires — d’autant que je ne peux renvoyer, comme précédemment, à des travaux déjà publiés (ou en voie de publication) —, mais j’ai préféré traiter ce problème, même succinctement, plutôt que de l’évacuer. Cela me donne en effet l’occasion de préciser que, si l’étude des contacts entre le zénaga et le ḥassāniyya a déjà donné des résultats importants, ce domaine de recherche reste largement ouvert. Par ailleurs, il me semble symptomatique que ce tour d’horizon se termine par plusieurs ressemblances relevant de l’étude des phrases complexes : c’est peut-être à ce niveau que d’autres interférences pourraient être encore à découvrir, même si — plus peut-être qu’en tout autre domaine — l’identification d’une langue-source et d’une langue-cible y soit largement problématique.

La difficulté à déterminer le sens de l’influence et l’importance de l’interférence n’est pas une particularité propre aux langues étudiées ici. Elle semble même extrêmement fréquente, pour peu qu’on entre dans le détail des faits (cf., pour l’emploi de *d* après les numéraux, les remarques de Galand dans 2002 [1967] : 218). Ce qui, finalement, apparaît comme remarquable, c’est le caractère limité de l’emprunt hors du domaine lexical et cela, bien qu’on soit en contexte de multilinguisme uni-directionnel. Les particularités observées ne manifestent pas de rupture typologique, ni dans une langue, ni dans l’autre, et rien ne permet de considérer le zénaga comme une variété de berbère “arabisée” ou le ḥassāniyya, comme une variété d’arabe “berbérisée”. Par contre, une certaine osmose (faite d’évolutions convergentes et de développements parallèles) ne se comprend sans doute que par référence au contexte social et culturel partagé. Pendant des siècles, le zénagophone et le hassanophone ont évolué dans le même milieu intellectuel et matériel, ils ont été en contacts étroits et, bien souvent, ils n’ont formé qu’une seule et unique personne.

Références bibliographiques

- Beaussier, M. 1958. *Dictionnaire pratique arabe-français*. Alger : La Maison des Livres.
- Bentolila, F. 1981. *Grammaire fonctionnelle d’un parler berbère : Ait Seghrouchen d’Oum Jeniba (Maroc)*. Paris : SELAF.

- Brugnatelli, V. 2002. Les thèmes verbaux négatifs du berbère : quelques réflexions. In Naït-Zerrad, K. (éd.), *Articles de linguistique berbère. Mémorial Werner Vycichl*, Paris, Budapest, Turin : L'Harmattan, 165-180.
- Cappeau, P. & Savelli, M.-J. 1995. Corrélation ne vaut pas comparaison. *Faits de Langues [La comparaison]*. 5 : 175-182.
- Chaker, S. & Caubet, D. (éds). 1996. *La négation en berbère et en arabe maghrébin*. Paris : L'Harmattan.
- Chtatou, M. 1997. The influence of Berber language on Moroccan Arabic. *International Journal of the Sociology of Language*. 123 : 101-118.
- Cohen, D. 1963. *Le dialecte arabe ḥassānīya de Mauritanie*. Paris : Klincksieck.
- Cohen, D. 1970. Le système des voyelles brèves dans les dialectes maghrébins. *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, The Hague-Paris : Mouton, 172-178.
- Cohen, D. 1975. Phrase nominale et verbalisation en sémitique. In *Mélanges linguistiques offerts à Emile Benveniste*, Paris-Louvain : Société de Linguistique-Peeters, 87-98.
- Cohen, M. 1924. *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*. Paris : Ernest Leroux.
- Colin, G. S. 1935. L'opposition du réel et de l'éventuel en arabe marocain. *B.S.L.* 36 : 133-40.
- Cowell, M.W. 2005 [1964]. *A Reference Grammar of Syrian Arabic*, Washington D. C. : Georgetown University Press, 2^{de} édition.
- Dallet, J.-M. 1982. *Dictionnaire kabyle-français, parler des At Mangellat, Algérie*. Paris : SELAF.
- El Aissati, A. 2006. Berber Loanwords. In Versteegh, K. (ed.), *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*, Leiden : Brill, 293-299.
- El Mountassir, A. 1995. Comparer, différencier : l'expression de la comparaison en berbère (tachelhit) du sud-ouest marocain. *Faits de Langues [La comparaison]*. 5 : 99-107.
- Feghali, Mgr M. 1928. *Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban*. Paris : Geuthner.
- Foucauld, Ch. de 1951-52. *Dictionnaire touareg-français (Ahaggar)*. Paris : Imprimerie Nationale de France.
- Galand, L. 1988. Le berbère. In Perrot, J. (éd.), *Les langues dans le monde ancien et moderne*. Cohen, D. (coll.) *III Les langues chamito-sémitiques*, Paris : CNRS, 207-242.

- Galand, L. 2002 [1967]. La construction du nom de nombre dans les parlers berbères. In *Etudes de linguistique berbère*, Leuven-Paris : Peeters, 211-217, 2^{de} édition.
- Kassab, J. 1970. *Manuel du parler arabe moderne au Moyen-Orient*. Paris : Imprimerie Nationale / Lib. Paul Geuthner.
- Marçais, Ph. 1956. *Le parler arabe de Djidjelli (Nord Constantinois, Algérie)*. Paris : Lib. Adrien-Maisonneuve.
- Marçais, Ph. 1977. *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*. Paris : Lib. Adrien-Maisonneuve.
- Naït-Zerrad, K. 2001. *Grammaire moderne du kabyle. tajerrumt tatrart n teqbaylit*, Paris : Karthala.
- Nicolas, F. 1953. *La langue berbère de Mauritanie*. Dakar : IFAN - Dakar.
- Prasse, K.-G. 1993. Du nouveau sur la vocalisation de la tahaggart. In *À la croisée des études libyco-berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Paris : Geuthner, 269-85.
- Prasse, K.-G. 1998. Le ghadamsi. In *Encyclopédie berbère VII*, Aix-en-Provence : EDISUD, 3073-8.
- Qafisheh, H.A. 1977. *A Short Reference Grammar of Gulf Arabic*, Tucson, Arizona : University of Arizona Press.
- Stowasser, K. & ANI, M. 1964. *A Dictionary of Syrian Arabic : English-Arabic*, Washington D. C. : Georgetown University Press.
- Taine-Cheikh, C. 1983. Le passif en ḥassāniyya. *Matériaux arabes et sudarabiques*, 1 : 61-104.
- Taine-Cheikh, C. 1984. Un exemple de créativité lexicale : l'élatif en ḥassāniyya. *Arabica*, 31/3 : 274-305.
- Taine-Cheikh, C. 1988. Les diminutifs dans le dialecte arabe de Mauritanie. *Al Wasît*, 2 : 89-118.
- Taine-Cheikh, C. 1996. Trois points de vue sur la négation *mā* dans le dialecte arabe de Mauritanie. *Matériaux arabes et sudarabiques*, 6 : 11-61.
- Taine-Cheikh, C. 1997. Les emprunts au berbère zénaga - Un sous-système vocalique du ḥassāniyya. *Matériaux arabes et sudarabiques*, 8 : 93-142.
- Taine-Cheikh, C. 1999. Le zénaga de Mauritanie à la lumière du berbère commun. In Lamberti, M. & Tonelli, L. (eds), *Afroasiatica Tergestina*, Padova, Italy : Unipress, 299-324.

- Taine-Cheikh, C. 2002. Morphologie et morphogenèse du diminutif en zénaga (berbère de Mauritanie). In Naït-Zerrad, K. (éd.), *Articles de linguistique berbère. Méorial Werner Vycichl*, Paris : L'Harmattan, 427-454.
- Taine-Cheikh, C. 2003a. La corrélation de gémiation consonantique en zénaga (berbère de Mauritanie). *C. r. du GLECS*, 34 (1998-2002) : 5-66.
- Taine-Cheikh, C. 2003b. Les valeurs du préfixe *s-* en ḥassāniyya et les conditions de sa grammaticalisation. In Ferrando, I & Sanchez Sandoval, J. J. (eds), *AIDA 5th Conference Proceedings*, Cadiz : Publicationes de la Universidad de Cadiz, 103-118.
- Taine-Cheikh, C. 2004. Le(s) futur(s) en arabe. Réflexions pour une typologie. *EDNA*, 8 : 215-238.
- Taine-Cheikh, C. 2005a. Les numéraux en berbère. Le cas du zénaga. *Studi Maghrebini*, 3 : 269-280.
- Taine-Cheikh, C. 2005b. Le problème des verbes dérivés en berbère et l'exemple du zénaga. *Quaderni di Semitistica*, 25 : 391-409.
- Taine-Cheikh, C. 2007. Voix moyenne et variations d'actance : le réfléchi en arabe et en berbère (exemples de Mauritanie). In Rousseau, A & al. (eds), *L'énoncé réfléchi*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 321-342.
- Taine-Cheikh, C. 2008. De l'expression de la cause et de la causalité en ḥassāniyya (arabe de Mauritanie). In : Procházka, S. & Ritt-Benmimoun, V. (eds), *Between the Atlantic and Indian Oceans : Studies on Contemporary Arabic Dialects*. Münster-Wien : LIT-Verlag, 423-436.
- Taine-Cheikh, C. à paraître. Formes et emplois de l'aoriste en zénaga. Pour une contribution à l'étude des aspects en berbère. In Chaker S. & al. (eds), *Hommage à Naïma Louali (Linguistique berbère)*, Paris : PEETERS-Selaf, 231-249.
- Van Den Boogert, N. & Kossmann M. 1997. Les premiers emprunts arabes en berbère. *Arabica*, 44/1 : 317-322.
- Vycichl, W. 1961. Diminutiv und Augmentativ im Berberischen. *ZDMG*, 111/2 : 243-253.